



FORMATION RECYCLAGE À LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - IBC (PRAP IBC)

OPRAPR

Décret du 3 septembre 1992: Faire bénéficier les travailleurs d'une démarche globale de prévention qui vise à adapter les situations de travail à la personne.

Présentiel - Synchrone

Cette formation-action des acteurs PRAP IBC doit être intégrée dans le projet de prévention des risques professionnels de l'établissement (Document Unique).

Préalablement à l'organisation des séances de formation-action du personnel et au regard des enjeux et objectifs visés à travers la formation-action d'acteurs PRAP IBC, il est fondamental que l'établissement soit engagé dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.

Objectifs

Participer à la démarche de prévention des risques liés à toute activité physique dans l'entreprise (être acteur de l'amélioration des conditions de travail).

Public Visé

Tout public venant d'un secteur d'activité IBC (Industries, Bâtiment, Commerce)

Pré Requis

Etre titulaire du certificat d'acteur PRAP IBC

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Savoir identifier et caractériser les risques liés à l'ensemble des activités physiques
- Savoir analyser sa propre activité de travail au regard de la prévention des risques liés à l'activité physique

Parcours pédagogique

Matin : 3,5 heures

Tour de table afin de faire le point avec chacun des participants sur leur vécu depuis la dernière formation

- Retour d'expérience sur les actions qui ont été mises en place
- Qu'est-ce qui a changé en termes de :
 - Conditions de travail
 - Relations sociales
 - Réduction des AT et MP
- Retour d'expérience sur les évolutions des pratiques (les conséquences positives et/ou négatives sur l'activité)

Actualisation des compétences sur les points suivants (contenu adapté en fonction du retour lors du tour de table) :

- Les activités physiques dans l'activité de travail
- Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Les différentes atteintes à la santé (anatomie, physiologie...)
- Les éléments déterminants de l'activité de travail
- Rappel des principes généraux de prévention et des principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort
- Communiquer et faire remonter les informations

Après-midi : 3,5 heures

Echanges de pratiques par l'observation et le recueil des données sur le terrain

- A partir de l'observation d'une situation de travail de l'entreprise, les participants vont revoir les techniques et outils d'observation et d'analyse des situations de

Version : OPRAPR-20260608

• **ASFO Grand Sud**
Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

• **ASFO Grand Sud GP**
Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

• **CEFIRC**
Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

• **ASFO Grand Sud Pays Catalan**
Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



travail et échanger entre eux sur les « bonnes pratiques »

- Mise en commun des analyses des situations de travail en complétant la grille de « Recherche des déterminants de l'activité physique »
- Recherche de pistes d'amélioration en utilisant la grille « Recherche de pistes de solutions/axes d'amélioration avec le personnel »
- Mise en forme des propositions

BILAN : organisation d'une réunion de restitution avec la direction et/ou le comité de pilotage constitué, afin de présenter les analyses de poste réalisées au cours de la formation ainsi que les plans d'actions associés.

Méthodes pédagogiques

Alternance entre échanges entre les participants, apports théoriques et analyses des situations de travail sur le terrain (les stagiaires analysent leur propre activité physique), mise en commun des analyses au moyen d'une grille d'observation, formation réalisée suivant le référentiel de l'INRS. Utilisation des grilles « Recherche des déterminants de l'activité physique » et « Recherche de pistes de solutions/axes d'amélioration avec le personnel », réalisation d'une synthèse qui sera remise à la hiérarchie et aux personnes ressources, livret.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé dans le domaine et certifié par l'INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis lors d'une évaluation certificative réalisée par le formateur, en vue de la délivrance d'un Certificat d'Acteur PRAP

Modalités d'accessibilité handicap

Accès PMR



Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

10 personnes maximum